

LES SITES BOUYGUES-CENTRALEPHOTOVOLTAIQUE.COM - BOUYGUES-ES-ENERGIE.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Les sites proposent d'investir dans les énergies renouvelables. Ils ont été créés en novembre et décembre 2022. Ce secteur d'activité plait beaucoup aux escrocs. Nous avons déjà identifié un nombre important de sites frauduleux. Les propositions ont parfois eu lieu en crowdfunding. Il a bien évidemment été usurpé le nom de la société Bouygues. Jamais elle ne proposera ce type de produits aux particuliers. Demandez TOUJOURS un rendez-vous physique...

Les sites internet

Le site [bouyguesenergies-services.com](https://www.bouyguesenergies-services.com)

Il a été créé le 09/01/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bouyguesenergies-services.com>

Le site [bouygues-centralephotovoltaique.com](https://www.bouygues-centralephotovoltaique.com)

Il a été créé le 21/11/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bouygues-centralephotovoltaique.com>

Le site [bouygues-es-energie.com](https://www.bouygues-es-energie.com)

Il a été créé le 11/12/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bouygues-es-energie.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 87 68 88 79

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/580973>

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Nicolas LECOQ

Les produits

Il est proposé d'investir dans des centrales photovoltaïques. Nous publions la brochure de présentation. Elle n'est pas très jolie.

[La-brochure-du-site-bouygues-centralephotovoltaique.com.pdf](#)

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom de la société BOUYGUES. Elle est totalement étrangère à cette arnaque.

Le site bouyguesenergies-services.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservices.fr depuis le 25/01/2023

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter

à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous

arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

